



# InfoAVA

mail

n° 18

19 rue du Gros Tertre  
22 370 Pléneuf-Val-André

[ava.pleneufvalandre@wanadoo.fr](mailto:ava.pleneufvalandre@wanadoo.fr)

5 avril 2011

---

## Révision du Plan Local d'Urbanisme.

### Analyse, réflexions et propositions sur les Voies et espaces publics - Transports pour une participation utile à la concertation.

#### I – Transports et déplacements.

Le premier des documents établis en vue d'engager une participation utile de l'AVA aux travaux de révision du PLU avait pour titre et pour objet le « **Plan général de circulation et de stationnement** »<sup>1</sup>. Il avait été rendu public dès octobre 2009 pour participer à la réflexion de la municipalité sur le stationnement à l'occasion des dispositions transitoires à prendre pendant les travaux d'aménagement de la Place des Régates, en avant de la réflexion plus générale à mener à ce sujet dans le cadre spécifique de la révision du PLU.

Ce document « Plan général de circulation et de stationnement » prenait déjà en compte les « Orientations Générales » du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Saint-Brieuc sur les « modes de déplacement doux » et sur les transports collectifs, puisque la révision du PLU a pour objet principal sa mise en compatibilité avec ce SCOT.

Il était pourtant devenu nécessaire de procéder à une mise à jour de ce premier document à la fois

- pour mieux marquer cette prise en compte des Orientations Générales du SCOT (ce qui a conduit à en modifier le titre),
- pour prendre en compte certaines dispositions de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite « Grenelle 2 », ainsi que des nouvelles dispositions du Code de la route pour un « code de la rue »,
- et pour prendre également en compte les décisions déjà arrêtées par la municipalité sur la suppression des sens uniques sur les deux grands axes rue Amiral Charner et rue Clemenceau.

---

<sup>1</sup> Depuis ont été publiés à même fin :

- en mars 2010 un document sur la politique du tourisme,
  - en mai 2010 un document concernant les Orientations Générales du SCOT à intégrer dans la révision du PLU.
- Outre les deux documents sur les voies et espaces publics et les déplacements ici présentés, vous recevrez prochainement le document « Habitat » annoncé depuis plusieurs mois.

La loi « Grenelle 2 » renforce la dimension environnementale du PLU<sup>2</sup> (2) sur la réduction des déplacements et le développement des transports collectifs ; les « Orientations Générales » du SCOT à cet égard s'en trouvent confortées.

Le document « **Transports et déplacements** » rappelle et précise les « Orientations » à retenir en application de la loi et des règlements, à formuler explicitement et à inscrire dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ; il propose ou suggère des dispositions à mettre en œuvre pour les grands axes de circulation constituant le squelette du plan complet de circulation et de stationnement. Au-delà, en aval, il restera à arrêter le réseau des circulations apaisées dont la mise au point du détail appellera à une utile concertation avec les riverains.

Le document « Transports et déplacements » a été mis sur le site Internet de l'AVA dès le mois dernier : <http://qualitevie-valandre.com/Transports-deplacements-2011-03.pdf>.

## **II- les voies et espaces publics autres que les voies de circulation et les parkings.**

Ce document a été établi en complément du document « Transports et déplacements », qui traite des « **modes doux de déplacements** » en se plaçant plus spécialement du point de vue de l'alternative aux déplacements en voiture individuelle.

Il a paru en effet nécessaire de présenter ces « modes doux » d'un autre point de vue, celui de l'agrément de la promenade qui est un élément fort de la qualité de la vie dans une cité à caractère résidentiel très marqué, tant pour les résidents que pour les touristes en séjour.

L'AVA est intervenue très fréquemment dans le passé, notamment par la demande de trottoirs suffisants, sur la question de la sécurité des piétons, de leur confort dans leurs déplacements utilitaires. L'intérêt de voies et sentiers attractifs et sûrs pour la promenade a été souvent souligné du point de vue de la qualité de la vie sur notre commune. Mais les constats, les réflexions et les suggestions faites à ce sujet étaient restés épars.

Toutefois un document datant de plus de 12 ans sur les « Voies et espaces publics » avait pris en compte cet élément de la qualité de la vie ; mais, progressivement, les problèmes de circulation automobile et de stationnement avaient eu tendance à occulter l'aspect « lieux de rencontre – promenades » : c'est ce qui apparaissait notamment dans le premier document « Plan général de circulation et de stationnement » de 2009 en raison des circonstances de son élaboration.

La dernière Assemblée Générale, en août 2010, dans le cadre de ses « décisions spéciales », a donc chargé le Conseil d'administration d'intervenir au cours des travaux de révision du PLU pour que le point de vue « lieux de rencontre – promenade » soit expressément pris en compte. Tel est l'objet du document « **Voies et espaces publics** » ici présenté.

Il ne fait que reprendre les termes du rapport du Conseil d'administration devant l'Assemblée générale à ce sujet et la présentation qui en a été faite au Forum des Associations.

Il est mis ce jour sur le site Internet de l'AVA : <http://qualitevie-valandre.com/Espaces-publics-promenade.pdf>.

---

<sup>2</sup> voir *La Lettre de l'AVA* n°34 p. 3 à 6